

- contextualiser les images par un message pédagogique lorsque la distance réelle n'est pas perceptible

En cas de doute sur la conformité d'un tournage, il est possible de **contacter l'Office français de la biodiversité (OFB)** pour obtenir des conseils techniques ou un accompagnement.

Le ministère et l'OFB se mobilisent

L'**Office français de la biodiversité (OFB)** et le ministère travaillent ensemble pour limiter le dérangement des espèces marines protégées.

Parmi les actions menées :

- Suivi scientifique de la **mégafaune marine par survol aérien**
⇒ [En savoir plus](#)
- Projets européens comme **LIFE Espèces Marines Mobiles**
⇒ [En savoir plus](#)

Vous prévoyez la production d'un documentaire ou reportage animalier, ou des prises de vue pour des journaux télévisés au sein d'espaces maritimes ? **N'hésitez pas à nous contacter via l'adresse presse@ecologie.gouv.fr**

Contacts presse :

Service presse du ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité et des Négociations internationales sur le climat et la nature

Mél : presse@ecologie.gouv.fr

Service presse de Catherine Chabaud, ministre déléguée auprès de la ministre de la Transition écologique, de la Biodiversité et des Négociations internationales sur le climat et la nature, chargée de la Mer et de la pêche

Mél : presse.mer@mer.gouv.fr